



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONFIRMATION DES SESSIONS

Une convention est établie pour chaque action de formation, en double original dont chaque partie conserve un exemplaire. Sa signature par les deux parties tient lieu de confirmation. L'organisme de formation en contre partie des sommes perçues s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la présente convention, ainsi qu'à fournir tout document de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

PRIX

Les prix indiqués sur les fiches programme sont fermes et non révisables sur la durée du marché, soit du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025. Ils comprennent : la conception et l'animation du programme, les documents remis aux participant-es, l'évaluation du programme, l'accueil des participant-es, les frais de dossier et de gestion administrative.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas des stagiaires sont à leur charge ou à celle de l'entreprise dont ils dépendent.

MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT

Toute formation commencée est due dans sa totalité, quel que soit le motif de l'absence du stagiaire. Chaque session fera l'objet d'une facture, payable sans escompte, par virement bancaire ou chèque à l'ordre de Etreformations, dans les 30 jours suivants la réalisation de l'action de formation faisant l'objet de la présente convention.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard fixées à 1,5 % par mois ainsi que d'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès dépassement de l'échéance.

CONDITIONS DE REPORT ET D'ANNULATION

Report / annulation du fait du prestataire : le Centre Etreformations se réserve la possibilité, en cas d'empêchement, d'annuler, de reporter une session de formation ou de substituer un autre intervenant.

Annulation / réalisation partielle du fait du client, après validation de l'inscription :

Toute annulation doit être communiquée par écrit au Centre Etreformations.

- ⇒ En cas d'annulation d'une session, dans un délai minimum de 30 jours ouvrables précédant le premier jour du stage, aucune pénalité n'est appliquée.
- ⇒ En cas d'annulation d'une session, dans un délai de 15 à 30 jours ouvrables précédant le premier jour du stage, une indemnité forfaitaire de 150 € est facturée au client, à titre de dédommagement.
- ⇒ En cas d'annulation sans préavis ou dans un délai inférieur à 15 jours ouvrables avant le début du stage, une indemnité forfaitaire de 350 € est facturée au client, à titre de dédommagement. Il en sera de même en cas de réalisation partielle de la prestation imputable au client (absence du/des stagiaire/s, non validation d'une étape du programme, absence d'évaluation finale...).

CLAUSE DE RESERVE - DROIT D'EXPLOITATION

Les documents remis aux stagiaires sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, toute reproduction, modification, communication ou diffusion auprès de tiers de tout ou partie de la documentation est interdite sans l'accord préalable du Centre Etreformations, conformément au code de la propriété intellectuelle.

RESPONSABILITE

L'obligation du prestataire pour les formations proposées est une obligation de moyens et non une obligation de résultat. Le Centre Etreformations décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

CONSENTEMENT RGPD

En signant la convention, le client donne mon consentement explicite, éclairé, univoque, libre et révocable, pour le traitement des informations nominatives, destinées à êtreformations pour assurer l'exécution d'une action de formation. Les informations recueillies font potentiellement l'objet d'un traitement informatique en toute transparence et dans le respect des droits des personnes concernées, pour assurer le suivi de l'exécution d'une action de formation selon les dispositions de l'article L.6352-11 du code du travail mises en œuvre par la DREETS.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation Inter Établissements

ACTION	Intitulé du stage : Devenir formateur / formatrice auprès d'adultes
	Dates de la session : <input type="checkbox"/> 2 et 3 juillet 2025 <input type="checkbox"/> 10 juillet 2025 (<i>journee optionnel spécifique ESAT</i>)

PARTICIPANT	Mme/Mlle/M. Nom :	Prénom :
	Adresse :	
	CP : Ville :	
	Téléphone mobile :	E-mail :

PARTICIPANT	Mme/Mlle/M. Nom :	Prénom :
	Adresse :	
	CP : Ville :	
	Téléphone mobile :	E-mail :

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE	<u>Pour les participants salariés :</u>	
	Établissement employeur :	
	Adresse :	
	Téléphone :	E-mail :
	Je, soussigné(e) _____ agissant en qualité de _____ m'engage par la présente à prendre en charge les frais afférents à cette inscription.	
	J'atteste avoir pris connaissance et accepter les conditions générales détaillées au verso.	
	Fait à _____ le _____	Signature et cachet

Tarif

1. Tarif préférentiel "intervenant.e ÊTRE formations" : 390 € nets* pour les deux jours de formation
2. Tarif inscription individuelle : 560 € nets pour les deux jours de formation
3. Journée optionnelle spécifique « ESAT » : 200 € nets

* Prestations exonérées de T.V.A. conformément à l'article 261-4-4a du CGI

Bulletin à retourner : [êtreformations](mailto:etreformations@orange.fr) 6 av. B. Fontanges 46100 FIGEAC - Tél : 05 65 40 07 66 - Email : etreformations@orange.fr

SIRET 52029440600027 - Organisme de formation déclaré sous le n° 73460041446 - Organisme de DPC n° 2832

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 73.46.00414.46, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. (Article L 6352-12 du Code du Travail)